



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

États membres

Question au Gouvernement n° 704

Texte de la question

EUROPE MONÉTAIRE

M. le président. La parole est à Mme Marie-Anne Montchamp, pour le groupe UMP.

Mme Marie-Anne Montchamp. Monsieur le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, a confirmé que la Grande-Bretagne n'était pas prête aujourd'hui à entrer dans la zone euro. Mais il s'est engagé à revoir la décision très prochainement, laissant apparaître une inflexion de la position britannique.

Pensez-vous, monsieur le ministre, que la récente décision de la Banque centrale européenne d'abaisser le taux d'intérêt directeur de 50 points de base est de nature à expliquer ce signal ? Plus précisément, qu'attendez-vous, pour notre économie, de cette baisse historique ? La jugez-vous suffisante alors que le loyer de l'argent aux Etats-Unis reste inférieur de 0,75 % au taux de la zone euro ?

Enfin, monsieur le ministre, la cohérence de votre politique économique va-t-elle se trouver confirmée par les effets de cette décision de la Banque centrale européenne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. Francis Mer, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Madame Montchamp, il est clair que la décision de Gordon Brown de prévoir, dans les trois prochaines années, un référendum sur l'entrée de la Grande-Bretagne dans la zone euro est positive. Car il est non moins clair que l'intérêt européen - et donc le nôtre - est d'élargir l'espace euro - évidemment dans des conditions acceptables pour tous.

L'élargissement de l'espace euro permettra d'augmenter l'indépendance de l'Europe par rapport au reste du monde du point de vue des fluctuations monétaires. Et le poids de la Grande-Bretagne est suffisamment significatif pour que nous nous intéressions à cette évolution.

Mais, madame la députée, cette évolution ne me paraît pas être en relation directe avec la décision de la Banque centrale européenne de baisser de 50 points de base ses taux d'intérêt. La banque européenne ne fait ainsi que conforter la politique dont elle a la charge, à savoir contribuer à la stabilité des prix. Après avoir constaté que l'inflation, en Europe, était passée sous la barre des 2 %, après avoir constaté que, dans certains pays, cette inflation était en train de se rapprocher dangereusement de 0 %, elle a envoyé un signal positif à l'ensemble de l'économie européenne et, donc, à l'économie française. Car la baisse du coût de l'argent facilite la prise de risques, tant pour le consommateur qui achète à tempérament que pour l'investisseur qui se lance dans un projet industriel.

Cette politique, qui a été menée jusqu'à présent de manière responsable, se poursuivra. Il est possible que, compte tenu de la tendance à la baisse de l'inflation dans les prochains trimestres, la Banque centrale envoie à

nouveau un signal positif qui sera le bienvenu, au moment où, selon certains analystes, la conjoncture est en train de se renverser. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Anne Montchamp](#)

Circonscription : Val-de-Marne (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 704

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 juin 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 juin 2003